MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI
Liberté Égalité Fraternité

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2026 au titre des données 2025

Informations déclarant

Nom Prénom	AZMI Lydia
Adresse email	lydia.azmi@marlink.com

Informations entreprise/UES

Structure	Entreprise
Tranche effectifs	De 50 à 250 inclus
Raison sociale	MARLINK SAS
Siren	433700648
Code NAF	61.30Z - Télécommunications par satellite
Adresse	137 RUE DU FAUBOURG SAINT-DENIS 75010 PARIS

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés	2025
Date de fin de la période de référence	31/12/2025
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs	195

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul	Par catégorie socio-professionnelle
Résultat final en %	10.9
Population envers laquelle l'écart est favorable	Hommes
Nombre de points obtenus	25

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final en %	6.9
Résultat final en nombre équivalent de salariés	4.5
Population envers laquelle l'écart est favorable	Hommes
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage	15
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés	25
Nombre de points obtenus à l'indicateur	25

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI
Liberté Égalité Fraternité

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2026 au titre des données 2025

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Résultat final en %	100
Nombre de points obtenus	15

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunératons

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	1
Sexe des salariés sur-représentés	Hommes
Nombre de points obtenus	0

Index égalité professionnelle

Total de points obtenus	65
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	100
Résultat final sur 100 points	65
Mesures de correction prévues	Mesures envisagées

Publication des résultats obtenus

Date de publication	02/02/2026

Site Internet de publication
https://marlink.com/index-egalite-professionnelle/

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI
Liberté Égalité Fraternité

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2026 au titre des données 2025

Objectifs de progression et mesures de correction

Objectif Indicateur écart de rémunération
Dans sa politique salariale l'entreprise s'engage à agir à la fin de chaque exercice annuel en donnant 2 % d'augmentation générale en faveur du plus petit salaire de chaque catégorie professionnelle pour une femme.
Identifier les écarts éventuels de rémunération

Objectif Indicateur écart de taux d'augmentations individuelles
Mesure d'ajustement de salaire à identifier par rapport au salaire médian

Objectif Indicateur dix plus hautes rémunérations
Supprimer les écarts éventuels de rémunération pour un même travail ou un travail de valeur égale

Date de publication des objectifs 02/02/2026

Date de publication des mesures de correction 02/02/2026

Modalités de communication des mesures de correction auprès des salariés
Intranet